

Examens pour l'obtention des brevets de capacité De l'enseignement primaire

OUS extrayons de l'*Enseignement Primaire*, excellente revue pédagogique publiée par M. Magnan, les notes suivantes, au sujet des derniers examens pour l'obtention des brevets de capacité de l'enseignement primaire.

Les candidats au brevet d'enseignement ont subi les examens requis par la loi devant le bureau central les 5, 6, et 7 juillet dernier aux endroits suivants :

Québec, Montréal, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Baie Saint-Paul, Carleton, Danville, Fraserville, Havre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Portage-du-Fort, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac et Farnham.

Cette première session du bureau central a eu un succès complet. Tout s'y est passé avec un ordre parfait. Les règlements ont été suivis à la lettre et MM. les examinateurs-délégués ont tous présenté au bureau un rapport assermenté concernant les devoirs qu'ils avaient eu à remplir. Grâce à l'extrême obligeance des supérieurs et des directeurs des communautés religieuses, de vastes salles avaient été mises à la disposition des candidats. Le bureau central aime à reconnaître publiquement les services que les congrégations ont rendu à la cause de l'instruction en cette circonstance. Nous publions plus loin une résolution officielle rédigée dans ce sens.

Les épreuves des candidats ont été corrigées soigneusement, mais avec beaucoup d'indulgence pour cette année. A ce sujet, les membres du bureau se sont réunis deux fois à Québec, le 12 de juillet et les 11 et 12 du mois d'août.